

1 <i>Intitulé du module</i>		Politiques sociales		2025-2026	
Code	T.TS.SO359.F8.F.25	Type de formation *	<input checked="" type="checkbox"/> Bachelor <input type="checkbox"/> Master <input type="checkbox"/> EMBA <input type="checkbox"/> DAS <input type="checkbox"/> CAS <input type="checkbox"/> Autres		
Niveau	<input checked="" type="checkbox"/> module de base <input type="checkbox"/> module d'approfondissement <input type="checkbox"/> module avancé <input type="checkbox"/> module spécialisé	Caractéristique	<input checked="" type="checkbox"/> En cas d'échec définitif à un module défini comme obligatoire pour acquérir le profil de formation correspondant, l'étudiant·e est exclu·e de la filière conformément à l'article 32 du Règlement sur la formation de base (Bachelor et Master) à la HES-SO	Type de module	<input checked="" type="checkbox"/> module principal <input type="checkbox"/> module lié au module principal <input type="checkbox"/> module facultatif ou complémentaire
				Organisation temporelle	<input type="checkbox"/> module sur 1 semestre <input type="checkbox"/> module sur 2 semestres <input checked="" type="checkbox"/> semestre de printemps <input type="checkbox"/> semestre d'automne <input type="checkbox"/> Autres
2 <i>Organisation</i>					
Crédits ECTS *	6 ECTS	Langue(s)	<input checked="" type="checkbox"/> français		
Volées : PT 2025, EE 2024, TP 2024					
Semaines 8 à 21 Jeudi ou Vendredi					
3 <i>Prérequis</i>					
<input type="checkbox"/> avoir validé le(s) module(s) <input type="checkbox"/> avoir suivi le(s) module(s) <input checked="" type="checkbox"/> Pas de prérequis <input type="checkbox"/> Autre					
Autres prérequis					
4 <i>Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage *</i>					
Compétences <ol style="list-style-type: none"> Développer une pensée critique, questionner le sens de l'action sociale et proposer des modes d'intervention et de transformation sociales pertinents, créatifs et diversifiés, qui intègrent les enjeux sociaux, économiques, culturels et politiques aux niveaux local, national et international (compétence 5) Établir des diagnostics de situation, construire, mener et évaluer des projets d'intervention et des actions en se basant sur des connaissances scientifiques, méthodologiques et des savoirs d'action (compétence 4). 					
Objectifs Au terme du module, chaque étudiant·e sera capable de/d': <ol style="list-style-type: none"> Expliquer la construction socio-historique du système de protection sociale en Suisse et ses enjeux actuels ; Décrire les principaux droits et obligations découlant d'un contrat de travail ; Identifier les risques pris en charge par le système d'assurances sociales et son champ d'application, en particulier sous l'angle du salariat ; Prendre position de façon argumentée sur l'une des thématiques suivantes : "pauvreté", "migration" et "insertion". 					
5 <i>Contenu et formes d'enseignement *</i>					
Le module F8 est construit en 3 axes. <ol style="list-style-type: none"> Le premier axe présente le système suisse de politique sociale notamment à travers une analyse socio-historique. Le premier axe est essentiellement dispensé sous forme de cours ex-cathedra. Le deuxième axe présente une introduction au droit du travail et aux assurances sociales sous forme de 					

cours ex-cathedra.

3. Le troisième axe explore l'une des trois thématiques à choix pour les étudiant·es : la pauvreté, l'insertion et la migration sous forme d'ateliers.

Au sein des ateliers, les modalités pédagogiques retenues sont des cours ex-cathedra, des discussions avec des professionnel·les, une classe inversée, etc.

Formes d'enseignement :

- Cours ex cathedra (en plénière ou en groupes) ;
- Ateliers ;
- Classe inversée ;
- Lectures ;
- Recherches documentaires ;

6 Modalités d'évaluation et de validation *

Les 3 axes feront l'objet d'un examen individuel sur table en date du jeudi 18 juin 2026, (matin).

Modalités de répétition :

En cas d'obtention de la note F, les possibilités de répétition sont les suivantes :

- a) Se présenter à la nouvelle épreuve d'évaluation du module concerné lors d'une 2e session prévue durant la même année académique. Les 3 axes feront l'objet d'un examen sur table en date du jeudi 27 août 2026 (matin).
- b) Fréquenter à nouveau les enseignements et se présenter aux évaluations du module l'année académique suivante.

7 Modalités de remédiation *

- remédiation possible
 pas de remédiation
 Autres modalités (préciser ci-dessous)

7a Modalités de remédiation (en cas de répétition) *

- remédiation possible
 pas de remédiation
 Autres modalités (préciser ci-dessous)

Autres modalités de remédiation**Remarques**

Les enseignant·es et les étudiant·es ont la possibilité d'utiliser l'intelligence artificielle générative au sein des dispositifs d'enseignement et d'apprentissage. Toute production générée avec l'aide d'un outil d'intelligence artificiel reste sous la responsabilité de son utilisateur et utilisatrice.

9 Bibliographie

Bolzman, C. (2009). Modèles de travail social en lien avec les populations migrantes : enjeux et défis pour les pratiques professionnelles, *Pensée plurielle*, 21, 41-51.

Bonvin, J.-M. (2011). La sécurité sociale : notions clés, spécificités et évolutions récentes. In J.-M. Bonvin, P. Gobet, S. Rossini & J.-P. Tabin, *Manuel de politique sociale* (pp. 17-40). Editions EESP.

Bonvin, J.-M., & Moachon, E. (2005). L'activation et son potentiel de subversion de l'Etat social. In P. Vielle, P. Pochet & I. Cassiers (Éds.).

L'État social actif. Vers un changement de paradigme ? (pp. 63- 92). P.I.E. Peter Lang. Département de la santé et de l'action sociale. (2017). *Rapport social vaudois*. Canton de Vaud.
http://www.publidoc.vd.ch/guestDownload/direct/Rapport_social_Version_en_ligne.pdf?path=/Company%20Home/VD/CHANC/SIEL/antilope/objet/CE/Communiqu%C3%A9%20de%20presse/2017/08/637766_Rapport_social_Version_en_ligne_20170831_1347262.pdf

Despland, B., & Ayer, A. (2014). *Parcours de vie en assurances sociales*. Editions La Sarine.

Haunreiter, K. (2021). Certificat de travail : quid des stagiaires ?. *ActualitéSociale*, 7, 5-6.

Office fédéral des assurances sociales. (2015, décembre). *Etrangers et étrangères. Histoire de la sécurité sociale en Suisse*. <https://www.histoiredelasurssociale.ch/protagonistes/profils-de-beneficiaires/etrangers-et-etrangères>

Domaine HES-SO: Travail social
Filière: Travail social

Descriptif de module

Office fédéral des assurances sociales. (2016, décembre). *Le genre. Histoire de la sécurité sociale en Suisse.* <https://www.histoiredelasecuritessociale.ch/themes/le-genre>

Organisation internationale du travail. (2020). *Emploi et questions sociales dans le monde. Tendances 2020 : résumé analytique.* BIT. <https://www.ilo.org/global/research/global-reports/weso/2020/lang--fr/index.htm>

Tabin, J.-P. (2011). Comprendre la sécurité sociale en Suisse. In J.-M. Bonvin, P. Gobet, S. Rossini & J.-P. Tabin, *Manuel de politique sociale* (pp. 41-69). Editions EESP.

Warin, P. (2016). Le non-recours : définition et typologies (Working paper n°1, juin 2010, actualisé en décembre 2016). Odenore. <https://odenore.msh-alpes.fr/ressources/documents-travail/working-paper-ndeg1-juin-2010-actualise-en-decembre-2016-non-recours-definition-et-typologies>

Wyler, R., Witzig, A., & Heinzer, B., (2024). *Droit du travail* (5e éd.). Stämpfli.

Nom de la ou du responsable de module *

HAUNREITER Katja et KUEHNI Morgane

Descriptif validé le *

6 janvier 2026

Descriptif validé par *

CSUPOR Isabelle

1 Intitulé du module	Organisations et gestion de projet						2025-2026
Code T.TS.SO359.F9.F.25	Type de formation * <input checked="" type="checkbox"/> Bachelor <input type="checkbox"/> Master <input type="checkbox"/> EMBA <input type="checkbox"/> DAS <input type="checkbox"/> CAS <input type="checkbox"/> Autres	Niveau <input checked="" type="checkbox"/> module de base <input type="checkbox"/> module d'approfondissement <input type="checkbox"/> module avancé <input type="checkbox"/> module spécialisé	Caractéristique <input checked="" type="checkbox"/> En cas d'échec définitif à un module défini comme obligatoire pour acquérir le profil de formation correspondant, l'étudiant·e est exclu·e de la filière conformément à l'article 32 du Règlement sur la formation de base (Bachelor et Master) à la HES-SO	Type de module <input checked="" type="checkbox"/> module principal <input type="checkbox"/> module lié au module principal <input type="checkbox"/> module facultatif ou complémentaire	Organisation temporelle <input type="checkbox"/> module sur 1 semestre <input type="checkbox"/> module sur 2 semestres <input checked="" type="checkbox"/> semestre de printemps <input type="checkbox"/> semestre d'automne <input type="checkbox"/> Autres		
2 Organisation	Crédits ECTS * 6 ECTS		Langue(s) <input checked="" type="checkbox"/> français				
	Volées : PT 2025, EE 2024, TP 2024						
	Semaines 9 à 22 Jeudi ou Vendredi						
3 Prérequis	<input type="checkbox"/> avoir validé le(s) module(s) <input type="checkbox"/> avoir suivi le(s) module(s) <input checked="" type="checkbox"/> Pas de prérequis <input type="checkbox"/> Autre		Autres prérequis				
4 Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage *							
Compétences							
6. Communiquer de manière claire et adéquate, oralement, par écrit et/ou selon des modalités appropriées auprès de publics diversifiés et dans des contextes variés.							
7. Organiser, coordonner le travail en équipe et en réseau, et collaborer dans des logiques d'interprofessionnalité et d'interdisciplinarité.							
8. Comprendre les divers déterminants de l'organisation, se situer et assurer les tâches d'administration et de coordination.							
Objectifs :							
Comme travailleuses sociales et travailleurs sociaux, vous êtes ou serez amené·es à travailler dans différents types d'organisations (associations, administrations, entreprises privées, etc.). Votre travail s'inscrira dans des cadres légaux comme dans des modes de financement et d'organisation spécifiques. Vous aurez à utiliser différents outils de gestion et devrez mettre en place ou gérer, différents projets.							
L'objectif de ce module est de vous offrir les outils qui doivent vous permettre, comme travailleuses sociales ou travailleurs sociaux, de comprendre les divers déterminants qui structurent l'organisation des institutions du travail social, et surtout de vous y situer.							
Au terme du module, les étudiant·es seront capables de/d' :							
- Identifier les principales caractéristiques des cadres politiques, légaux, institutionnels, organisationnels et gestionnaires qui influencent l'activité des travailleuses sociales et travailleurs sociaux.							

- Proposer un discours argumenté et une posture réflexive sur ces dimensions organisationnelles.
- Élaborer des projets d'interventions tenant compte de ces différentes dimensions.

5 Contenu et formes d'enseignement *

Ce module sera composé de cours en plenum et d'ateliers.

Pour la partie cours, ce module sera divisé en deux grandes parties :

- La première partie combine des éléments de droit (institutions politiques suisses, élaboration des lois, types d'organisations), d'analyse des politiques publiques (objectifs et instruments) et d'analyse des formes organisationnelles et outils de gestion. Elle doit vous permettre de comprendre le contexte d'action des différentes interventions de travail social.
- La deuxième partie met l'accent sur l'élaboration et la gestion de projets tenant compte des différents déterminants organisationnels présentés dans la première partie.

Ces deux parties sont complétées et illustrées par des conférences, inscrivant les différents éléments théoriques des cours dans des contextes concrets.

La partie ateliers de ce module est-elle aussi divisée en deux parties :

- La première vous donnera l'occasion de réaliser parallèlement et en complément aux enseignements, l'analyse institutionnelle d'une organisation (réalisant des activités relevant du travail social). Il s'agira de restituer divers déterminants de son action ; d'être capables de mettre au jour des dimensions liées par exemple au cadre légal, au financement, au modèle d'organisation, aux objectifs et aux activités mises en œuvre, ou encore à l'usage de tel ou tel outil de gestion.
- La deuxième sera l'occasion d'élaborer en groupe un projet d'intervention en lien avec l'organisation analysée précédemment.

6 Modalités d'évaluation et de validation *

La validation du module se fera sous la forme d'une évaluation composée de deux parties :

- un examen écrit individuel sur table sur les cours de droit, politiques publiques et organisations (avec documentation imprimée autorisée). Les étudiant·es prépareront une analyse de l'organisation concernée en vue de cet examen; ce travail sera accompagné dans le cadre des ateliers (1 à 5). Cet examen aura lieu le **vendredi 19 juin 2026 (semaine 26)**.
- une présentation orale de groupe sur le projet élaboré en atelier (groupes de 4 à 6 étudiant·es). Le travail sera présenté devant les autres groupes de l'atelier le **jeudi 28 mai 2026 (semaine 22)**. Le support de la présentation orale, au format pptx, devra être déposé sur la plateforme Moodle du groupe le **mercredi 27 mai 2026 (semaine 22) à 17h00** au plus tard.

Modalités de répétition :

En cas d'obtention de la note F, les possibilités de répétition sont les suivantes :

- a) Se présenter à une ou des nouvelles épreuves d'évaluation du module concerné lors d'une 2e session prévue durant la même année académique soit le **vendredi 28 août 2026 (semaine 35)**. L'examen de répétition prendra la forme d'un examen écrit sur table individuel et portera sur l'ensemble de la matière vue en cours.
- b) Fréquenter à nouveau les enseignements et se présenter aux évaluations du module l'année académique suivante.

7 Modalités de remédiation *

7a

Modalités de remédiation (en cas de répétition) *

- remédiation possible
 pas de remédiation
 Autres modalités (préciser ci-dessous)

- remédiation possible
 pas de remédiation
 Autres modalités (préciser ci-dessous)

Autres modalités de remédiation

Remarques

Les enseignant·es et les étudiant·es ont la possibilité d'utiliser l'intelligence artificielle générative au sein des dispositifs d'enseignement et d'apprentissage ainsi que dans le cadre des ateliers. Ils et elles devront en faire un usage judicieux, critique et raisonné et annoncer explicitement l'utilisation de ces outils dans les supports de cours ou les travaux et pour les activités suivantes : corrections (orthographiques), reformulations (syntaxe),

Domaine HES-SO: Travail social
Filière: Travail social

Descriptif de module

explications (concepts), inspirations (idées) et citations (copier-coller). La forme est libre. À noter que les évaluations seront basées sur la maîtrise des concepts et contenus tels qu'ils ont été définis, expliqués et référencés dans les supports de cours et dans les textes abordés durant les cours. Dès lors, toute production générée avec l'aide d'un outil d'intelligence artificiel reste sous la responsabilité de son utilisateur et utilisatrice.

Ce module fait partie d'un projet pilote de « captation des cours » issu de la Stratégie numérique HETSL pour l'enseignement et l'apprentissage. Ce projet a pour objectif principal de soutenir les apprentissages des étudiant·es ; plus d'informations seront présentées lors de l'introduction au module.

9 **Bibliographie**

- Golay V., Mix et Remix (2020). *Institutions politiques suisses*. Éditions loisirs et pédagogie.
- Hirsch Durett, E. (2006). Social aux pièces, social en pièces ? Contrats de prestations et évolution des pratiques des professionnels du social. In J.-N. Dupasquier, M.-D. Perrot, D. Joye, J.-P. Leresche & G. Rist (Eds.), *Ordres et désordres de l'esprit gestionnaire : où vont les métiers de la recherche, du social et de la santé ?* (pp. 157-168). Réalités sociales.
- Lambelet, A. (2022). *Le défi de l'accompagnement des personnes âgées en institution*. Éditions HETSL
- Moachon, E. & Bonvin, J.-M. (2013). Les nouveaux modes de gestion du travail social et la marge discrétionnaire des travailleurs sociaux. In C. Bellot, M. Bresson & C. Jetté (Eds), *Le travail social et la nouvelle gestion publique* (pp. 205-220). Presses de l'Université du Québec.

Nom de la ou du responsable de module *

MAGALHÃES de ALMEIDA António & MOACHON ERIC

Descriptif validé le *

6 janvier 2026

Descriptif validé par *

CSUPOR Isabelle

1 <i>Intitulé du module</i>	<i>Engagement personnel et professionnel</i>						2025-2026		
Code T.TS.SO359.F10.25	Type de formation * <input checked="" type="checkbox"/> Bachelor <input type="checkbox"/> Master <input type="checkbox"/> EMBA <input type="checkbox"/> DAS <input type="checkbox"/> CAS <input type="checkbox"/> Autres	Niveau <input checked="" type="checkbox"/> module de base <input type="checkbox"/> module d'approfondissement <input type="checkbox"/> module avancé <input type="checkbox"/> module spécialisé	Caractéristique <input checked="" type="checkbox"/> En cas d'échec définitif à un module défini comme obligatoire pour acquérir le profil de formation correspondant, l'étudiant·e est exclu·e de la filière conformément à l'article 32 du Règlement sur la formation de base (Bachelor et Master) à la HES-SO	Type de module <input checked="" type="checkbox"/> module principal <input type="checkbox"/> module lié au module principal <input type="checkbox"/> module facultatif ou complémentaire	Organisation temporelle <input type="checkbox"/> module sur 1 semestre <input checked="" type="checkbox"/> module sur 2 semestres <input type="checkbox"/> semestre de printemps <input type="checkbox"/> semestre d'automne <input type="checkbox"/> Autres				
2 <i>Organisation</i>									
Crédits ECTS * 6 ECTS	Langue(s) <input checked="" type="checkbox"/> français								
Volées : PT 2025, EE 2024, TP 2024									
Semaines 41 à 19 Vendredi									
3 <i>Prérequis</i>									
<input type="checkbox"/> avoir validé le(s) module(s) <input type="checkbox"/> avoir suivi le(s) module(s) <input checked="" type="checkbox"/> Pas de prérequis <input type="checkbox"/> Autre									
Autres prérequis									
4 <i>Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage *</i>									
<u>Compétences</u>									
2. Évaluer leurs propres ressources et leurs limites dans les dimensions cognitives, émotionnelles, corporelles et sociales, et identifier leurs besoins en matière de professionnalisation.									
3. Construire et développer une relation professionnelle dans une posture favorisant le pouvoir d'agir et l'autodétermination des individus, groupes et communautés.									
4. Établir des diagnostics de situation, construire, mener et évaluer des projets d'intervention et des actions en se basant sur des connaissances scientifiques, méthodologiques et des savoirs d'action.									
<u>Objectifs</u>									
Au terme du module, les étudiant·es seront capables de/d':									
- Identifier les différentes dimensions de l'intimité en lien avec le travail social. - Reconnaître et expérimenter les dimensions corporelle, cognitive, émotionnelle et sociale dans la relation à soi et à l'autre en travail social. - Identifier leurs propres ressources et limites dans ces dimensions. - Identifier leurs besoins en matière de professionnalisation.									
5 <i>Contenu et formes d'enseignement *</i>									
S'engager en travail social, c'est mettre en jeu une part intime de nous-mêmes, c'est aussi rencontrer l'intimité des bénéficiaires, du nourrisson à la personne âgée. Notre culture, nos représentations, notre propre parcours, notre éducation contribuent à forger notre rapport à l'intime. Tout au long de ce module, les étudiant·es pourront									

se familiariser avec les dimensions subtiles et complexes des six thématiques suivantes en lien avec le travail social :

- Intimité et travail social
- Corps et travail social
- Émotions-Résonances
- Santé au travail / aux études
- Rapport à l'argent
- Violences
- Sexualités

Afin de permettre une bonne continuité sur l'ensemble des deux semestres, la structure de chacune des journées du module sera identique :

Le matin :

- plénums : la journée débutera par des apports théoriques en plenum sur les thématiques.
- ateliers-débats : travail en ateliers en petits groupes (~20 étudiant·es) pour pouvoir expérimenter, débattre, prendre ces thématiques à bras le corps et coconstruire le savoir sur la base des apports théoriques vus en plenum.

L'après-midi : en groupe de 20 étudiant·es

- ateliers d'expression créatrice : avec une équipe d'intervenant·es formé·es à l'expression artistique.
- ateliers d'expression théâtrale : avec une équipe de comédien·nes formé·es au théâtre de l'opprimé·e.

Ces ateliers d'expression, stimuleront les cinq sens, en articulant imaginaire, sensorialité, émotions et corporéité. Les étudiant·es pourront expérimenter, se rendre réceptifs et réceptives à ces thématiques liées à l'intime, dans l'objectif de devenir conscient·es des différentes réalités et de développer des attitudes en adéquation avec les valeurs du travail social. Ces ateliers d'expression nécessiteront la présence engagée (corporelle, émotionnelle et sensorielle) des étudiant·es afin de pouvoir ressentir, expérimenter et apprendre tout en créant un sentiment d'appartenance positive à un groupe de futur·es travailleur·euses sociaux. Tout au long du module, chaque étudiant·e tiendra un journal de bord personnel et confidentiel où il·elle pourra consigner son itinéraire, ses découvertes, ses réflexions.

Aucune compétence artistique ou théâtrale préalable n'est requise. Ce module est avant tout une exploration personnelle et collective qui permettra d'initier et de développer un travail réflexif sur soi, un voyage intérieur, mais également un voyage vers l'autre et les interactions en situation professionnelle.

Ce module étant expérientiel, la présence des étudiant·es est requise.

Un travail écrit individuel faisant la synthèse des apprentissages personnels, sur la base du journal de bord, des expériences et de la théorie abordée, sera demandé à l'issue du module.

Formes d'enseignement :

- Cours ex cathedra
- Ateliers-débat
- Ateliers d'expression en arts plastiques
- Ateliers d'expression théâtrale
- Tenue d'un journal de bord personnel sur la totalité du module

6 Modalités d'évaluation et de validation *

L'évaluation de ce module se subdivise en deux parties qui s'additionnent :

- Évaluation sommative : participation engagée aux 8 jours du module par l'obtention de points pour chaque atelier. En cas d'absence pour cas de force majeure (par exemple, maladie), la présentation d'une pièce justificative (par exemple, certificat médical) maintient les points des ateliers manqués.
- Évaluation sommative : travail écrit individuel de 4 pages à remettre pour le **mercredi 13 mai 2026 à 8h00 au plus tard (semaine 20)**.

La note finale est composée du cumul des points de présence engagée et des points obtenus au travail écrit individuel.

Les étudiant·es qui n'auraient participé à aucun atelier obtiennent la note F et doivent répéter le module l'année académique suivante.

Modalités de répétition :

En cas d'obtention de la note F,

- les points de présence accumulés pendant les 8 jours du module restent acquis. L'étudiant·e dépose durant la même année académique un travail écrit de répétition à rendre pour le **vendredi 28 août 2026 à 12h00**

(semaine 35).

- Les étudiant·e·s qui n'auraient participé à aucun atelier du module doivent répéter le module l'année suivante.

Usage de l'IA dans le travail écrit :

Les étudiant·e·s doivent mentionner en note en bas de page toute utilisation d'outils d'IA dans une ou plusieurs parties de leur travail écrit, que ce soit pour :

- la rédaction
- la reformulation
- l'explication de concepts
- l'inspiration ou de citation
- la correction d'orthographique
- l'illustration

L'usage de l'IA pour rédiger un document dans son entièreté est interdit.

7 Modalités de remédiation *	7a Modalités de remédiation (en cas de répétition) *
<input type="checkbox"/> remédiation possible <input checked="" type="checkbox"/> pas de remédiation <input type="checkbox"/> Autres modalités (préciser ci-dessous)	<input type="checkbox"/> remédiation possible <input checked="" type="checkbox"/> pas de remédiation <input type="checkbox"/> Autres modalités (préciser ci-dessous)

Autres modalités de remédiation

Remarques

L'utilisation de l'intelligence artificielle est admise dans les limites de ce qui est mentionné sous « Modalités d'évaluation et de validation ».

9 **Bibliographie**

Lectures obligatoires :

Cifali, M. (2018). Se saisir de l'étonnement. In Cifali, M. *S'engager pour accompagner. Valeurs des métiers de la formation* (pp. 241-256). PUF.

Jung, C. (2002). Travail social et créativité. *Pensée plurielle*, 4, 105-120.

Lénel, P. (2011). Théâtre de l'opprimé et intervention sociale. Aux sources de l'éducation ? *Agora débats/jeunesses*, 58, 89-104.

La bibliographie dans son entier sera mise à disposition sur Moodle.

Nom de la ou du responsable de module *

ARBEL Anouk

Descriptif validé le *

15 juillet 2025

Descriptif validé par *

CSUPOR Isabelle

Descriptif de module

Domaine HES-SO Travail social
Filière Travail social

1 Intitulé du module		Formation pratique 1 En emploi		2025-2026
Code T.TS.SO359.FP1EE.F.24	Type de formation * <input checked="" type="checkbox"/> Bachelor <input type="checkbox"/> DAS <input type="checkbox"/> CAS	Caractéristique <input checked="" type="checkbox"/> En cas d'échec définitif à un module défini comme obligatoire pour acquérir le profil de formation correspondant, l'étudiant-e est exclu-e de la filière, voire du domaine si le règlement de filière le précise conformément à l'article 32 du Règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO	Type de module <input checked="" type="checkbox"/> module principal <input type="checkbox"/> module lié au module principal <input type="checkbox"/> module facultatif ou complémentaire	Organisation temporelle <input type="checkbox"/> module sur 1 semestre <input type="checkbox"/> module sur 2 semestres <input type="checkbox"/> semestre de printemps <input type="checkbox"/> semestre d'automne <input checked="" type="checkbox"/> Autres
Niveau <input checked="" type="checkbox"/> module de base <input type="checkbox"/> module d'approfondissement <input type="checkbox"/> module avancé <input type="checkbox"/> module spécialisé				
2 Organisation Crédits ECTS *		Langues(s) <input checked="" type="checkbox"/> français		
27 crédits ECTS - la partie formation "terrain" équivaut à 24 crédits ECTS - la partie " intégration " liée à la partie "terrain" du module de la formation pratique équivaut à 3 crédits ECTS				
Volée EE2024 Semestres 1 à 4 Sem. 1 : Automne 2024 Sem. 2 : Printemps 2025 Sem. 3 : Automne 2025 Sem. 4 : Printemps 2026				
3 Prérequis <input type="checkbox"/> avoir validé le(s) module(s) <input type="checkbox"/> avoir suivi le(s) module(s) <input type="checkbox"/> Pas de prérequis <input checked="" type="checkbox"/> Autres				
Autres prérequis - Participer à la séance d'information à propos de la formation pratique et de la supervision pédagogique, début décembre 2024. - Participer à la séance d'introduction à la formation pratique au mois de janvier 2025.				

4 Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage *

Les 8 compétences du référentiel peuvent être travaillées durant la formation pratique selon ce qui aura été validé dans le contrat pédagogique tripartite.

1. Expliciter, étayer et argumenter les valeurs, les principes éthiques et le cadre déontologique du travail social qui fondent leur action.
2. Evaluer leurs propres ressources et leurs limites dans les dimensions cognitives, émotionnelles, corporelles et sociales, et identifier leurs besoins en matière de professionnalisation.
3. Construire et développer une relation professionnelle dans une posture favorisant le pouvoir d'agir et l'autodétermination des individus, groupes et communautés.
4. Etablir des diagnostics de situation, construire, mener et évaluer des projets d'intervention et des actions en se basant sur des connaissances scientifiques, méthodologiques et des savoirs d'action.
5. Développer une pensée critique, questionner le sens de l'action sociale et proposer des modes d'intervention et de transformation sociales pertinents, créatifs et diversifiés, qui intègrent les enjeux sociaux, économiques, culturels et politiques aux niveaux local, national et international.
6. Communiquer de manière claire et adéquate, oralement, par écrit et/ou selon les modalités appropriées, auprès de publics diversifiés et dans des contextes variés.
7. Organiser, coordonner le travail en équipe et en réseau, et collaborer dans des logiques d'interprofessionnalité et d'interdisciplinarité.
8. Comprendre les divers déterminants de l'organisation, se situer et assurer les tâches de gestion, d'administration et de coordination.

Niveau de compétence visé pour la partie "terrain":

- Distinguer les valeurs (personnelles, professionnelles et organisationnelles), restituer les dilemmes éthiques dans une situation de travail donnée.
- Identifier les ressources nécessaires à l'exercice de la profession dans le cadre de la formation pratique et identifier ses besoins en matière de professionnalisation dans le cadre de la formation Bachelor.
- Appréhender les spécificités d'une relation professionnelle dans sa dimension interindividuelle, groupale et communautaire et engager des relations dans une posture en cohérence avec la mission et les pratiques de références de l'institution de formation pratique.
- Participer à des actions en travail social, contribuer à leur analyse et à leur évaluation en se basant sur des connaissances scientifiques, méthodologiques, des savoirs d'action.
- Interroger le sens de l'action sociale au sein de l'institution de formation pratique et en repérer les enjeux.
- Adopter des postures, attitudes et techniques qui favorisent les échanges et la transmission adéquate des informations aux personnes concernées (bénéficiaires, collègues, etc.) au sein de l'institution ou du service.
- S'insérer adéquatement dans le travail en équipe et collaborer avec ses collègues direct-e-s; identifier l'ensemble des actrices et acteurs au sein du réseau et nommer leurs spécificités dans une intervention sociale donnée.
- Identifier et comprendre les divers déterminants de l'organisation; se situer dans sa fonction, hiérarchiser les tâches d'administration afin de les réaliser.

5 Contenu et formes d'enseignement *

En raison d'une contrainte technique, le point n°4 Compétences visées / Objectifs se poursuit ici :

- Niveau de compétence visé pour la partie "intégration" du module de formation pratique 1 :
- Décrire une situation professionnelle dans sa complexité, en faisant référence aux quatre dimensions de l'activité de Clot (2008) présentées en cours et en respectant la méthodologie de l'analyse de l'activité. (domaines cognitif et affectif).
 - Identifier les compétences à l'œuvre dans une action professionnelle donnée, à partir de traces de l'activité, il·elle sera en particulier capable d'identifier ses compétences à l'œuvre lors d'une de ses activités professionnelles. (domaines cognitif et affectif).
 - Faire des liens entre une action professionnelle donnée et des références méthodologiques d'intervention en travail social du BATS (domaines cognitif et affectif).
 - Faire des liens entre une situation professionnelle donnée et des références théoriques vues en première année du BATS (domaine cognitif).
 - Se situer par oral et par écrit dans son processus de professionnalisation en identifiant son style professionnel et en décrivant son rapport au genre professionnel. (domaines cognitif et affectif).
 - Lors d'une analyse orale ou écrite d'une de ses actions professionnelles, interroger le sens de cette dernière en se référant aux dimensions de l'agir selon Yves Clot (2008) (domaines cognitif et affectif).

Contenu pour la partie "terrain" :

La formation pratique vise l'accroissement progressif de la réflexivité, dans une dynamique qui soutient la transformation des expériences en compétences :

- Intégration et travail dans une institution, expérience et pratique réflexive;
- Élaboration, rédaction, discussion et mise en oeuvre du Contrat Pédagogique Tripartite (DCPT2);
- Accompagnement pédagogique du praticien formateur ou de la praticienne formatrice (PF);
- Élaboration et rédaction d'un rapport écrit;
- Évaluation tripartite de la période de FP (étudiant-e, PF, responsable de suivi de formation (RFP));

Les "Dispositions d'application romandes sur la formation pratique relative au Plan d'études cadre 2020 du Bachelor of Arts HES-SO en Travail social" explicitent les conditions d'application de ce contenu.

Formes d'enseignement pour la partie "terrain" :

Suivi par un-e PF et par un-e RFP.

Le dispositif de formation pratique est défini dans le Dossier de Partenariat HES.

Contenu pour la partie "intégration" liée à la partie "terrain" du module de la formation pratique 1 :

Analyse et formation à l'analyse de traces de l'activité selon les méthodes de l'analyse de l'activité et de l'analyse du travail.

Formes d'enseignement pour la partie "intégration" liée à la partie "terrain" du module de la formation pratique 1 :
Travail en atelier. Les étudiant-e-s présenteront une situation de travail à partir de traces de l'activité (transcriptions audio, films ou documents réalisés) et des cadres prescriptifs issus de leurs institutions.**6 Modalités d'évaluation et de validation ***

La validation des deux parties (terrain et intégration) est nécessaire pour obtenir les 27 crédits ECTS. La partie d'intégration est validée selon la notation "acquis / non acquis". La partie formation "terrain" est validée selon la notation A à F et la note acquise pour cette partie sera appliquée au module dans son entier, pour autant que la partie d'intégration soit acquise. (selon l'art. 11 al. 2 du Règlement de filière du Bachelor of Arts HES-SO en Travail social) et que l'étudiant-e ait accompli le processus de 10 heures de supervision pédagogique puis qu'il·elle ait remis l'attestation qui le certifie.

Exigences de validation pour la partie "terrain" (cf. "Dispositions d'application romandes sur la formation pratique relative au Plan d'études cadre 2020 du Bachelor of Arts HES-SO en Travail social") :

1. Emploi au minimum à 50% dans une institution de travail social conventionnée.
2. Au minimum 680 heures de présence effective dans l'institution de formation pratique, réparties sur les semestres 1 à 4.
3. **Signature du Contrat Pédagogique Tripartite 2 (au plus tard à fin avril 2025).**
4. Rapport écrit de formation pratique validé par le ou la responsable de suivi de la HETSL.
5. Bilan écrit du ou de la PF.
6. Séance tripartite, évaluation finale (co-évaluation sommative du-de la PF et du-de la RFP).
7. Attestation de la réalisation des 10 heures de supervision dans la durée impartie cf. Guide-cadre de la supervision pédagogique de la filière Bachelor of Arts en Travail social.

Exigences de validation pour la partie "intégration" liée à la partie "terrain" du module de la formation pratique 1 :

1. Présentation d'une situation tirée de la pratique professionnelle.
2. Présence obligatoire et participation active.
3. Travail écrit de validation à remettre à une **date communiquée ultérieurement**, selon les consignes données au début des cours de la partie "intégration" du module.

Si une interruption de la partie terrain intervient, la validation ou la non-validation de la période FP sera décidée selon la procédure et les règlements en vigueur.

En cas d'échec de la partie "terrain", la partie "intégration" ainsi que la supervision pédagogique ne seront pas validées.

Modalités de répétition :**Partie "intégration" liée à la partie "terrain" du module de la formation pratique, en cas de non acquis, la possibilité de répétition est la suivante :**

Nouveau travail écrit de validation à remettre à une date qui sera communiquée ultérieurement, selon les consignes données par le responsable de module. Ce nouveau travail écrit doit être validé au plus tard avant la fin du 4ème semestre (12 septembre 2026).

Partie "terrain", en cas d'obtention de la note F ou en cas d'interruption, répétition du module :

Répétition du module Formation pratique 1 sur deux ans, au plus tôt dès le semestre d'automne qui suit.

7 Modalités de remédiation *

- remédiation possible
 pas de remédiation

7a Modalités de remédiation (en cas de répétition) *

- remédiation possible
 pas de remédiation

Autres modalités de remédiation**8 Remarques**

Les enseignant-es et les étudiant-es ont la possibilité d'utiliser l'intelligence artificielle générative. Ils et elles devront en faire un usage judicieux, critique et raisonné et annoncer explicitement l'utilisation de ces outils dans les supports de cours ou les travaux et pour les activités suivantes : corrections (orthographiques), reformulations (syntaxe), explications (concepts), inspirations idées) et citations (copier-coller). Toute production générée avec l'aide d'un outil d'intelligence artificiel reste sous la responsabilité de son utilisateur et utilisatrice.

9 Bibliographie

- Davezies, P. (1993). Eléments de psychodynamique du travail. *Education permanente*, (116), 33-46.
Frund, R. (2008). *L'activité professionnelle: Compétences visibles invisibles*. Haute école de travail social et de la santé.
Mauduit-Corbon, M. & Martini, F. (1999). *Pédagogie de l'alternance : Analyse de situations de travail et travail formateur*. Hachette éducation.
Clot, Y. (2008). *Travail et pouvoir d'agir*. Presses universitaires de France.

10 Enseignant-e-s

Bertocchi Silvie
Russi Umberto

Responsable de module *

BERTOCCHI Silvie

Descriptif validé le *

20 juin 2024
modifié le 16 avril 2025

Descriptif validé par *

CSUPOR Isabelle